



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, M. Carvalho, M. de Leudeville, Mme de Mun, Mme di Fiore, Mme Fea Mesnage, Mme Hecquard, M. Lagorce, Mme Matthieu, M. Mulachie, M. Petelle, Mme Studler, Mme De la Féronnière, Mme Rimsky, M. Brau, Mme Pertriaux, M. d'Harcourt, Mme Bokobza et M. Denis
Excusé(e)s : M. Bru.

Etant absent, M. Pacôme Rupin est remplacé par M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e.

Introduction du président du Conseil de quartier et hommage à M. Jean-Dominique Lot

M. Nicolas de Leudeville invite les nouveaux membres à se présenter (une habitante de la rue Saint-Louis-en-l'île participe pour la première fois au Conseil de quartier).

Suite au décès en décembre d'un membre du Conseil de quartier, M. Jean-Dominique Lot, les membres présents sont invités à lui rendre hommage en partageant quelques mots en son souvenir.

Intervention de M. Julien Landel : réponses apportées par la Mairie du 4e

M. Julien Landel présente ses vœux pour l'année 2017 aux membres du Conseil de quartier Les Iles et rappelle la cérémonie des vœux du Maire du 4^e organisée le jeudi 12 janvier 2017 à 19h en salle des fêtes de la Mairie du 4^e.

Suite aux questions du Conseil de quartier, M. Julien Landel tient tout d'abord à rappeler que le Plan Local d'Urbanisme préserve la vocation hospitalière de l'Hôtel-Dieu et que le projet de restructuration est porté par l'AP-HP. Sur cette base, la Maire de Paris Anne Hidalgo, son Adjoint à la santé Bernard Jomier et Christophe Girard, Maire du 4^e, ont échangé avec Martin Hirsch, Directeur de l'AP-HP, afin soutenir un projet qui s'inscrirait pleinement dans cette vocation.

M. Julien Landel annonce que la Mairie du 4^e va solliciter l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté, M. Mao Peninou, pour l'installation de toilettes publiques sous le pont Louis-Philippe. La Mairie du 4^e reviendra vers le Conseil dès lors qu'elle aura des éléments à lui communiquer.

Il explique que la Mairie du 4^e ne propose pas d'autre pas d'autre alternative pour améliorer la sécurité de la rue Poulletier que d'inverser le sens de la rue.

M. Julien Landel invite les membres du Conseil de quartier Les Iles à déposer des projets pour le 4^e arrondissement et pour Paris du 24 janvier au 21 février 2017 au budget participatif 2017.

La Poste de l'île Saint-Louis

Mme Florence Mathieu, accompagnée de deux membres du Conseil de quartier, Claude Peyrot et Clémentine de la Ferronnière, a rencontré des représentants du groupe La Poste sur le sujet de la fermeture du bureau de la rue Saint-Louis-en-l'île. Lors de ce rendez-vous, il a été souligné la volonté de La Poste de trouver un point d'implantation chez un commerçant de l'île pour assurer le relai des courriers. La poste explique avoir fait du porte à porte sur la rue et n'a pour le moment pas trouvé de commerce qui pourrait accueillir un relai postal. Des indications tarifaires ont été précisées : gain pour le commerçant de 300 euros fixes auquel s'ajoute un pourcentage sur toutes les opérations. Il est évoqué la possibilité d'arriver à un gain de 800 euros minimum par mois et 1000 euros en moyenne.

Pour accueillir cette offre de service, il est nécessaire d'avoir 2m de comptoir et 2 m de stockage. Le tabac qui semblait intéressé n'a ainsi pas les conditions requises pour être un point relai de la poste.

La Poste envisage une fermeture à plus ou moins deux mois du mois de mars (fermeture assurée fin mai). Les membres du Conseil de quartier se fixent comme objectif de récupérer les

informations tarifaires auprès de la Poste et les transmettre aux commerçants de l'île afin de voir qui pourrait être un relai de la Poste.

Sécurité sur les îles

Les membres du Conseil de quartier échangent sur deux agressions de personnes, dont une s'est récemment déroulée dans la rue Saint-Louis-en-l'île.

Après avoir échangé avec le Commissaire de Police du 4^e, Mme Florence Mathieu explique qu'en cas d'agression il faut appeler le 17. Il a été demandé davantage de passages de patrouilles de police sur les quais bas et l'augmentation du nombre de caméras de vidéosurveillance. M. Nicolas de Leudeville rappelle qu'en septembre, le commissaire avait annoncé son intention d'augmenter le nombre de caméras.

Certains membres du Conseil de quartier font remarquer que l'effet conjugué de la fermeture des quais et le passage en zone 30 des îles peut avoir un impact sur la fréquentation des quais et la stagnation de personnes et ainsi dégrader la sécurité.

M. Nicolas de Leudeville propose d'écrire au Maire du 4^e pour qu'il contacte la Préfecture de Police. Le manque de personnel et d'une police de proximité est évoqué. Les membres du Conseil de quartier partagent l'avis que l'éclairage est aussi à améliorer dans certaines rues pour assurer la sécurité, telle que le tronçon entre l'hôtel Lambert et l'église Saint-Louis en l'île.

Plusieurs membres réitèrent leur souhait qu'un membre du Commissariat du 4^e soit présent lors d'une prochaine réunion du Conseil de quartier pour échanger sur ces questions de sécurité. M. Nicolas de Leudeville écrira au Commissaire du 4^e pour lui demander d'intervenir en réunion.

Rue Poulletier

M. Eric Denis, Directeur de l'école Poulletier depuis septembre 2016 et RUS-responsable sécurité du 18 et du 20 de la rue- intervient lors de la réunion sur la sollicitation du Conseil de quartier. Il explique qu'environ 190 enfants viennent dans les établissements scolaires de la rue Poulletier entre 8h25 à 8h45. Cette rue concentre un vrai flux de personnes, sans passage piéton réellement marqué, et une certaine vitesse des véhicules. M. Eric Denis ajoute que c'est un endroit très dangereux. Il explique qu'il serait peut être souhaitable qu'au moment fort de l'accueil des enfants des établissements, une fermeture temporaire de la rue soit envisagée. Il évoque un réel problème de sécurité. Il annonce que seuls cinq à six parents déposent leur enfant en voiture, le reste étant à pied, en vélo ou à trottinettes. Il n'émet pas d'avis spécifique sur la proposition du changement de sens de la rue émise par la Mairie du 4^e, considère que l'inversion de la rue n'est pas une solution en tant que telle, il insiste sur la nécessité d'un réaménagement de la rue, qui ne propose actuellement ni trottoir, ni passage piéton sécurisant. Par ailleurs, il pense en accord avec les parents d'élèves présents (Mme de la Ferroniere, Mme Di Fiore et Mme Bokobza) qu'une inversion de la rue pourrait amplifier le danger à l'intersection quai d'Anjou / Poulletier car c'est un angle droit sans visibilité avec une vitesse rapide des voitures venant du Quai d'Anjou.

Les membres du Conseil de quartier débattent sur les répercussions du sens de la rue Poulletier et votent à l'unanimité contre la proposition de la Mairie du 4^e d'inverser le sens de la rue.

L'idée de proposer le réaménagement de la rue Poulletier au budget participatif 2017 est émise. La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle que leur proposition devra prendre en compte la mise en zone de rencontre à venir de la rue.

Un groupe de travail sur la sécurisation de l'école maternelle va être monté avec les parents d'élèves qui sont membres du conseil en lien avec le directeur de l'école.

Les membres du Conseil de quartier demande urgemment la mise en place d'un point école qui pourrait bloquer la circulation au carrefour des rues Poulletier et Saint-Louis-en-l'île.

Projet Ile de la Cité

M. Nicolas de Leudeville informe les membres du Conseil de quartier que le rapport sur le projet Ile de la Cité de Perrault et Bélaval a été rendu fin décembre 2016 et qu'il a été posté sur le forum du Conseil de quartier Les Iles.

Les membres du Conseil de quartier échangent suite à l'exposition des différentes propositions du rapport et partagent l'avis que les habitants ne sont pas suffisamment considérés dans le projet. Il est rappelé que c'est un projet porté par l'Etat.

Après avoir rencontré les architectes Perrault et Bélaval, Mmes Florence Mathieu et Carlotta Féa Mesnage avaient mené un groupe de travail et formulé des propositions. Aucun retour n'a été reçu, malgré les relances nombreuses de Mme Carlotta Féa Mesnage.

Le Conseil de quartier souhaite réagir et affirme la nécessité d'une réelle consultation sur ce projet. Les membres du Conseil de quartier proposent d'élaborer un document avec des propositions propres au Conseil de quartier, pour ensuite le médiatiser très rapidement. Il est également proposé de transmettre l'avis du Conseil de quartier sur le projet au commanditaire, le président de la République, ainsi qu'aux candidats aux élections présidentielles.

Un nouveau groupe de travail dirigé par François Ballet est constitué afin de présenter une réponse commune et coordonnée du conseil de quartier des îles.

Divers

Une exposition sur l'île de la Cité se tiendra à la Conciergerie à partir du 14 février 2017.

Une étudiante en double master à L'école Paris Malaquais (architecture et anthropologie) assiste à la réunion en vue d'un mémoire sur le parvis Notre-Dame. Elle pourra faire appel à l'aide de certains membres du conseil de quartier pour son étude.

Il est évoqué l'effondrement d'une dalle du square Barye impliquant la fermeture actuelle du square.

L'association des commerçants de l'île Saint-Louis organise une galette des rois le 19 janvier et invite les membres du Conseil de quartier Les Îles à y participer.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Où en est-on pour le projet de réaménagement de la rue des deux ponts, lauréat au budget participatif 2016 ?
- de même pour le projet d'installer des orangers sur le pont Louis-Philippe, lauréat de l'édition 2015?

Prochaine réunion 2017

Mercredi 1^{er} février, de 19h à 21h, salle calmon de la Mairie du 4^e

Lundi 6 mars, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Lundi 24 avril, de 19h à 21h, salle à confirmer

Jedi 18 mai, de 19h à 21h, salle à confirmer

Mardi 13 juin, de 19h à 21h, salle à confirmer



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Bru, Mme de Mun, Mme di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, Mme Galet, M. Hecquard, Mme Huignard, Mme Janssen, M. Lagorce, Mme Mathieu, M. Mulachie, Mme Orhant, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, Mme Rimsky, M. Brau, Mme Choffrut, M. Choffrut, et Mme Pertriaux.

Excusé(e)s : M. Bru, M. de Leudeville, Mme Guez, et M. d'Harcourt,

Etant absent, M. Pacôme Rupin est remplacé par M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e.

Intervention de l'association Kiosquorama

Mme Marianne Mourcel, représentante de l'association Kiosquorama, exprime le souhait d'associer le Conseil de quartier Les Iles au projet de festival éco-citoyen porté par l'association. Le projet consiste à animer les kiosques à musique, à Paris et à l'étranger, grâce à des concerts gratuits et l'installation d'un village éco-citoyen. L'évènement est organisé dans chaque arrondissement, dont le 4^e. Cette année, comme l'an dernier, il se déroulera au square Jean XXIII le samedi 16 septembre 2017 de 14h à 19h.

Dans ce cadre et dans une optique de participation citoyenne, les membres du Conseil de quartier Les Iles sont invités à s'associer à cet événement pour communiquer sur des projets qu'ils portent ou animer des activités. C'est ainsi pour eux un espace dont ils peuvent « s'emparer ». Mme Marianne Mourcel précise que l'association a déjà travaillé avec des mairies d'arrondissement et que les Conseils de quartier profitent généralement d'un stand dans le village éco-citoyen pour leur communication. Les membres du Conseils de quartier sont intéressés par la mise en place lors de l'évènement d'un stand Ile Saint-Louis / Ile de la Cité fourni par l'association, composé d'un barnum et de chaises ; les éléments de communication seront apportés par les membres du conseil de quartier.

Point d'actualité de M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e

M. Julien Landel annonce que des fragments de la corniche de l'église Saint-Louis en l'île sont récemment tombés et que les services de la Ville sont très rapidement intervenus pour sécuriser le site.

Il ajoute que trois sanisettes seront prochainement installées dans le 4^e arrondissement : une rue d'Arcole près de la première existante, rue de l'Ave Maria et une rue Mornay. Les membres du Conseil de quartier demandent s'ils ne peuvent pas être consultés pour l'emplacement de la sanisette prévue rue d'Arcole et font remarquer les nuisances olfactives émanant d'un problème d'évacuation des eaux de la sanisette existante. Ils demandent à ce que le système d'égout soit vérifié pour recevoir l'installation de la future sanisette.

Concernant la Mission Ile de la Cité, M. Julien Landel explique que le Maire du 4^e a demandé à Philippe Béval qu'une visite privée suivie d'un temps d'échanges soit organisé début mars avec les personnes qui ont été auditionnées dans le cadre de la Mission. Les membres du conseil de quartier demandent si cette rencontre peut être ouverte aux membres du Conseil de quartier. et souhaitent également obtenir des informations sur la forme de la consultation prévue des habitants.

M. Julien Landel annonce que la Mairie du 4^e a contacté Paris habitat pour être informée du loyer du bail du local occupé par la poste de l'île Saint-Louis. Il ajoute qu'un appel d'offre auprès des commerçants a été lancé pour accueillir l'activité d'un point relais de la Poste. Il invite les membres du Conseil de quartier à donner leurs avis sur l'installation d'un Franprix dans ce local et à s'exprimer sur le type de commerces potentiel qu'ils souhaiteraient pour occuper cette surface de 150m². Les membres du Conseil de quartier signalent que la copropriété ne veut pas faire les travaux pour accueillir un Franprix. M. Claude Peyrot annonce connaître une association portant un projet de salle de sport, intéressée par ce local et prête à accueillir un point relais de la Poste. Il fait part du manque de réponse de Paris Habitat sur cette proposition.

Mission Ile de la Cité

Un groupe de travail au sein du Conseil de quartier Les Iles s'est réuni pour réfléchir autour de cette problématique. Il a été souligné de réels problèmes suite à l'analyse du projet Perrault-Béval : départ de certaines activités de service publics (tribunal de grande instance, police judiciaire, hôtel dieu), déclin démographique et développement du tourisme de masse (qui est à la fois une opportunité et un problème). Le groupe de travail, surpris qu'un seul architecte ait été saisi, insiste sur la nécessité d'avoir plusieurs avis.

Suite à cette réunion de travail, 2-3 principes directeurs se sont dessinés :

- Le rapport étant essentiellement tourné vers l'angle architectural et touristique, un des objectifs serait de se soucier des habitants, de l'amélioration de leur qualité de vie et de combattre le déclin démographique.
- Le projet soulève la problématique du tourisme de masse qui pose des problèmes sur les habitants, l'environnement et sur le tourisme lui-même. Il est rappelé que la Mairie de Paris a présenté un schéma de développement touristique 2017-2022.
- La nécessité de prendre davantage en compte le caractère emblématique et historique du site.

M. Claude Peyrot propose d'insister sur la nécessité de faire vivre le projet et d'y associer les habitants.

Il est ainsi envisagé d'analyser les propositions du projet en regardant celles qui peuvent être retenues, refusées car elles sont à l'encontre de la volonté du Conseil de quartier et d'être force de proposition. Une prochaine réunion du groupe de travail va être programmée pour avancer de façon précise : un document écrit doit être réalisé pour le proposer à la validation des membres du Conseil de quartier Les Iles lors de leur réunion du lundi 6 mars.

La Poste de l'île Saint-Louis

Les membres échangent autour du courrier d'appel à candidature envoyé à l'ensemble des commerçants de l'île Saint-Louis. Mme Isabelle Orhant fait remarquer qu'elle n'a pas reçu ce courrier. Il est précisé que l'appel d'offre est lancée jusqu'au 15 février. M. Claude Peyrot rappelle que le tabac est très intéressé pour accueillir un point relais de La Poste et qu'il semble prêt à réaliser les travaux nécessaires pour se restructurer et accueillir le point relais.

Mme Christine Bru suggère de faire une réunion avec les commerçants pour débattre sur la question de la reprise du local.

A la demande de M. Julien Landel, les membres du Conseil de quartier présents votent sur la question d'installer un Franprix dans le local actuel de la poste de l'île Saint-Louis : sept membres sont contre cette installation, six sont favorables et dix membres ne se prononcent pas.

Aménagement des berges de seine

Suite à l'avis partagé que l'aménagement des berges de Seine concerne tout le monde, Mme Florence Mathieu propose de se rapprocher des autres Conseils de quartier du 4^e.

Mme Christine Bru rappelle ne pas avoir exprimé lors de l'enquête publique un avis contre cet aménagement mais avoir souligné la nécessité de s'occuper de la question des transports. Les membres du Conseil de quartier sont par ailleurs préoccupés par la pollution émise par les bateaux de la Seine.

La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle que les travaux d'aménagement des berges sont actuellement en cours de finalisation et que le projet est semblable à celui présenté lors de l'enquête publique.

Feuille de route 2017

La coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle les trois missions du Conseil de quartier exposées dans la charte des Conseils de quartier du 4^e : l'animation, la médiation et l'orientation d'une partie des budgets d'investissement de la Mairie du 4^e, à travers notamment l'utilisation du budget du Conseil de quartier. Elle invite les membres à proposer un plan d'action

pour l'année 2017 en vue de la présentation en plénière de la feuille de route annuelle conformément au calendrier annoncé dans la charte des Conseils de quartier du 4^e.

Les membres échangent sur des projets d'animation et suggèrent une journée des voisins ; un événement lors d'un week-end du mois d'avril sur la passerelle qui sépare les deux îles; un dîner festif; l'idée de travailler avec les enfants des écoles du quartier, et la volonté de se lier à la partie de l'île de la Cité du 1^{er} arrondissement pour un événement inter arrondissement. La proposition d'un dîner festif au mois de mai entre les deux îles recueille lors d'un vote douze avis favorables et trois avis défavorables.

Rue Poullétier

Mme Patricia di Fiore annonce avoir travaillé avec d'autres parents d'élèves et le directeur de l'école de la rue Poullétier sur un projet de réaménagement de la partie nord de la rue Poullétier (où se situent les deux écoles élémentaires et maternelles) à déposer au budget participatif 2017. Ce projet consiste à élargir le trottoir, éventuellement y placer des plantes et des bancs. Il est également proposé l'appropriation d'une partie du mur de l'école par les enfants.

Locations saisonnières _ Airbnb

Deux réunions d'un groupe de travail du Conseil de quartier ont été organisées sur la question. Compte tenu de la difficulté du sujet et de son issue, M. Stefano Mulachie, professionnel dans le domaine, propose de travailler sur ses idées en premier lieu afin de les diffuser à tous pour débattre collectivement.

Divers

Il est signalé la disparition d'un élément en bois du portail de l'école de la rue de Poullétier et la présence depuis 2010 de 5 ou 6 barrières vertes et blanches au niveau du feu rouge situé au croisement du pont de Sully et du quai de Béthune.

Les membres du Conseil de quartier font remarquer l'enlèvement de la grue de l'hôtel Lambert et regrettent qu'aucune communication n'ait été apposée chez les habitants.

Ils signalent qu'au niveau du parvis Notre-Dame dans la rue de la Cité (avant le pont) la présence regrettable des fils et poteaux électriques provisoire qui gâchent la vue.

Le constat que l'église Saint-Louis en l'île tombe en ruine est partagé. Les membres du Conseil de quartier s'inquiètent sur la sécurité et souhaitent être informés du planning des travaux de l'église.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Que devient le local qui appartient à la Mairie de Paris de la rue St Louis en l'île ?
- Est-il possible de vérifier que le système d'égout peut recevoir l'installation de la seconde sanisette rue d'Arcole ? Quel sera son emplacement ?
- Quel est le planning des travaux de l'église Saint-Louis en l'île ?
- Quelle sera la forme de consultation sur le projet de l'île de la Cité ?

Prochaine réunion 2017

Lundi 6 mars, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Lundi 24 avril, de 19h à 21h, salle à confirmer

Jedi 18 mai, de 19h à 21h, salle à confirmer

Mardi 13 juin, de 19h à 21h, salle à confirmer



Présent(e)s : Mme Bertin, Mme Bru, M. Bru, Mme de Mun, Mme di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, Mme Galet, Mme Girard Bourgeois, M. Hecquard, Mme Huignard, M. Huitelec, Mme Janssen, M. Lagorce, Mme Loutrel, Mme Mathieu, Mme Orhant, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, Mme Rimsky, M. Brau, Mme Pertriaux, M. Sangan, Mme Koffi, Mme Delpuech, Mme Barra, Mme Lafitte, Mme Garcie Prieto et Mme Marrast.

Excusé(e)s : M. Ballet et M. de Leudeville.

M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e transmet les excuses de M. Pacôme Rupin qui ne peut pas être présent à la réunion. M. Damien Chanal, Conseiller technique au cabinet du Maire du 4^e intervient en début de réunion. M. Nicolas de Leudeville, absent, transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier.

Point d'actualité de M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e

M. Julien Landel annonce que la vente par adjudication du local de la rue Saint-Louis en l'île sera réalisée une fois les travaux effectués (nouvelles répartition des lots pour permettre l'installation d'un ascenseur) et précise que la Mairie du 4^e n'a pas connaissance de la date précise de la cession du local par la Ville de Paris.

Sur les questions relatives aux toilettes publiques, il explique que la demande de vérification du système d'égout de la sanisette située rue d'Arcole a été transmis à JC Decaux et que la nouvelle sanisette est située au 17 rue d'Arcole (n°8 côté Hôtel Dieu). Sans réponses de l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté, M. Julien Landel invite les membres du Conseil de quartier les Iles à écrire un courrier adressé à M. Mao Peninou.

M. Julien Landel évoque l'attention particulière de la Direction des Affaires Culturelles suite à la pose d'un filet de protection sur l'église Saint-Louis en l'île. le maître d'œuvre est actuellement en phase de préparation du projet de réhabilitation pour des travaux toujours prévus en 2018. La Mairie du 4^e n'a pas encore de calendrier précis et communiquera au Conseil dès qu'elle aura davantage de précisions.

Sur le projet de l'île de la Cité, la Mairie du 4^e n'a à ce jour pas de visibilité sur le calendrier et la forme que prendra la concertation sur les différentes réalisations prévues dans le cadre de la Mission Ile de la Cité. M. Julien Landel confirme que la visite envisagée pour les personnes auditionnées est bien prévue, mais aucune date n'est encore arrêtée.

Un courrier d'information sur les travaux de création de zones de rencontre et de zones 30 a été envoyé à l'ensemble des riverains par la Direction de la Voirie et des Déplacements. Il y est précisé une durée de deux mois de travaux, échelonnés sur un phasage en 4 temps (2 semaines par zone). De nombreuses personnes n'ont pas reçu ce courrier : 13 membres habitants du quai d'Anjou, de la rue Saint-Louis en l'île, de la rue des Deux Ponts et de la rue Budé. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e va transmettre par mail cette lettre d'information aux membres du Conseil de quartier. M. Damien Chanal précise qu'une erreur est contenue dans cette lettre d'information et que les travaux débiteront le lundi 13 mars 2017.

Rue Poulletier

M. Julien Landel explique que depuis plusieurs années, les parents d'élèves de l'école Poulletier ont pour souhait l'apaisement de la circulation dans cette rue. Lorsqu'il était l' élu référent de cette école, il avait entendu la demande des représentants des parents d'élèves en faveur de l'inversion du sens de la rue Poulletier. Le Conseil de quartier Les Iles s'est prononcé lors de leur réunion de février contre l'inversion du sens de la rue.

M. Julien Landel explique que le Maire du 4^e a souhaité ré-ouvrir le dossier au vue des nombreuses demandes du directeur de l'école et des parents d'élèves. Les parents d'élèves présents s'expriment sur cette inversion. M. Damien Chanal ajoute que cette inversion est proposée suite à la volonté du Directeur de l'école et des parents d'élèves de mettre en œuvre ce projet pour améliorer la sécurité.

Sur la proposition de M. Jean-François Dubuisson de fermer la rue le temps des entrées et des sorties d'école, M. Julien Landel explique que la Préfecture de police refuse les fermetures temporaires de rue. Il cite l'exemple de la rue Saint-Merri, dont l'inversion avait au départ nourri certaines oppositions mais dont la mise en place a permis de pacifier et de réguler le trafic, et d'assurer ainsi une meilleure sécurité pour les enfants.

Madame Di Fiore demande l'installation de barrières plus protectrices.

Mme Christine Bru souligne la nécessité d'avoir un point école. M. Damien Chanal rappelle l'existence d'un point école près du quai d'Anjou. Certains membres du Conseil de quartier soulignent qu'ils auront une meilleure visibilité des parcours et du trafic quai d'Anjou une fois les travaux de l'hôtel Lambert terminés.

M. Julien Landel explique que la Mairie du 4e a décidé d'inverser le sens de la rue au regard des nombreuses demandes en ce sens. En attendant la fin des travaux de l'hôtel Lambert prévus au début de l'année 2018, Mme Florence Mathieu demande s'il est possible de permettre aux membres du Conseil de quartier d'emprunter la rue de l'Hôtel Lambert.

M. Dubuisson évoque l'absence de réponse de la DVD sur la mise en place d'un disque pour déposer les personnes âgées.

Projet Ile de la Cité

Un groupe de travail, dirigé par M. François Ballet, a rédigé une lettre suite à l'analyse du projet de l'île de la Cité proposé dans le cadre de la Mission Ile de la Cité. Les membres présents sont invités à voter sur cette proposition de lettre en vue d'une large diffusion. Deux textes ont nourri la réflexion du groupe de travail : un texte de François Loyer, architecte-urbaniste, et un texte de Didier Rykner publié sur la Tribune de l'Art. En l'absence de M. Ballet, M. Maxence Hecquard précise que cette lettre est un travail collectif, fruit de plusieurs débats au sein du groupe de travail et de nombreux allers-retours. Il ajoute que ce texte émane d'une démarche citoyenne, destiné au Président de la République, à la Maire de Paris, aux Maires des 1er et 4e arrondissements et aux architectes Mrs Béval et Perraud.

Suite à la lecture de cette lettre, les membres du Conseil de quartier votent à l'unanimité pour sa diffusion. Des échanges ont lieu sur la médiatisation de cette lettre. S'inscrivant dans un dialogue positif pour ceux qui veulent améliorer les choses, souhaitant être entendu au maximum et partant d'une démarche citoyenne, les membres du conseil de quartier partagent l'avis qu'il faut diffuser cette lettre et la transmettre à différents journaux. Ils demandent également que la lettre soit mise en annexe du compte-rendu de réunion.

Point Sécurité en vue de la rencontre des présidents et vice-présidentes des Conseils de quartier du 4e avec le Commissaire de Police du 4e

Mme Florence Mathieu invite les membres du Conseil de quartier à s'exprimer sur les questions de sécurité à transmettre au Commissaire de Police du 4e lors de sa rencontre avec les présidents et vice-présidentes des conseils de quartier du 4e.

Il ainsi demandé une meilleure présence de caméras, notamment sur les berges, et l'augmentation des patrouilles sur les berges pendant la période estivale. Il est souligné l'efficacité de la patrouille fluviale au niveau des berges. Il est souhaité en général plus de présence policière sur les îles.

La proposition d'installer des éclairages orientés vers le sol pour réduire l'insécurité est émise pendant la réunion. Il est par ailleurs évoqué le passage de la garde républicaine sur l'île de la Cité et sur l'île Saint-Louis.

Des membres du Conseil de quartier signalent l'entrée de personnes dans les copropriétés pour mettre des publicités et les excès de vitesse des véhicules notamment des motos dans la rue Saint-Louis en l'île.

Pour tout complément de demande en vue de la réunion avec le Commissaire de police di 4e, les membres du Conseil de quartier sont invités à écrire par mail à Mme Florence Mathieu.

La Poste de l'île Saint-Louis

M. Claude Peyrot explique avoir discuté avec le propriétaire de l'immeuble (Logement confortable) auquel appartient le local de la Poste et les représentants du groupe La Poste. Il précise que la Poste est propriétaire d'un bail de 2 ans et a le choix de choisir son successeur. La Poste a demandé à Logement confortable le transfert du bail. Le bail actuel est destiné à recevoir une activité postale et non alimentaire. La représentante de la Poste a expliqué que la décision revenait à la Mairie du 4e. M.

Claude Peyrot informe les membres du Conseil de quartier de sa demande à la Mairie du 4^e de refuser le commerce alimentaire. Il souligne que la décision de la Mairie du 4^e sera d'après la Poste prochainement prise. M. Claude Peyrot propose un centre de sport.

M. Claude Peyrot rappelle que le tabac est favorable à accueillir l'activité d'un relai postal et envisage pour se faire de mener les travaux adéquats.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître où en est le changement d'affectation du bail du local de la Poste et si la Mairie s'est positionnée sur la succession. Ils demandent également si la Mairie du 4^e et la Poste sont favorables à la mise en place d'un point relai au tabac.

Projets déposés au budget participatif 2017

Mme Patricia Di Fiore a déposé à titre individuel un projet d'aménagement de la rue Poulletier. M. Claude Peyrot a redéposé le projet proposant l'aménagement du pont Louis-Philippe. Deux projets concernant le quartier ont également déposés : un projet sur la rue du Cloître Notre-Dame et un projet sur le marché aux fleurs.

M. Jason Huitelec demande à la Mairie du 4^e s'il ne peut pas y avoir un réel accompagnement pour les porteurs de projet. Lauréat du budget participatif 2016, il évoque sa grande déception suite à l'absence d'information sur la mise en œuvre du projet.

Feuille de route 2017

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle que la charte des Conseils de quartier du 4^e prévoit une réunion plénière de présentation de la feuille de route du Conseil de quartier. Elle explique qu'un travail menée à l'automne n-1 permet de définir un calendrier d'animation et d'action ainsi que l'utilisation des budgets pour l'année n. Cette réunion de présentation de la feuille de route 2017 est envisagée vers la fin du mois de mars.

M. Jason Huitelec propose l'organisation d'une Fête des voisins en mai 2017 et envisage de lancer la discussion sur le forum du Conseil de quartier.

Divers

M. et Mme Bru proposent de rédiger la lettre à adresser à M. Mao Peninou en faveur de l'installation de toilettes sous le pont Louis-Philippe. Cette lettre sera soumise à l'avis des membres du Conseil de quartier à la réunion du mois d'avril.

La présence nombreuse de rats est constatée.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Quelle est la réponse de la DVD sur la mise en place d'un disque pour déposer les personnes âgées ?
- Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître où en est le changement d'affectation du bail du local de la Poste et si la Mairie s'est positionnée sur la succession. Ils demandent également si la Mairie du 4^e et la Poste sont favorables à la mise en place d'un point relai au tabac ?
- Ne peut-il pas y avoir un réel accompagnement pour les porteurs de projet du budget participatif ?

Prochaine réunion 2017

Lundi 24 avril, jeudi 18 mai et mardi 13 juin 2017

de 19h à 21h, en salle voyelles du pôle citoyen de la Mairie du 4^e